



TENNIS CLUB LUTRY

tennis club

LUTRY

Original



19 X 85

Saison 2016



Autocorner

— différent depuis 1990 —

Notre priorité...votre extrême satisfaction !

Le show-room Audi le plus moderne de la région !



Garage Autocorner SA - Lutry

Concessionnaire officiel Audi

Rte de Lavaux 105 - 1095 Lutry

021 796 22 22 - www.autocorner.ch

Billet du Président 5

Message de Julien Chatelan 7

Billet de l'AG 9

Le Comité 11

Programme 13

Cotisations & Tarifs 15

Règlement 17-21

Nouveau système de réservation Plugin 22

Utilisation du système de réservation Plugin 23-25

370 000 Vaudois font confiance à la BCV.

Lui aussi!

Ça crée des liens

www.bcv.ch/particuliers



TCL
TENNIS CLUB LUTRY



Billet du Président

Chères et Chers membres,

Quel début d'année !

Pour rappel, en 2015, le Comité a organisé avec l'aide d'une commission ad hoc un concours pour la reprise du restaurant. Après avoir analysé et sélectionné finalement deux dossiers sur six en octobre 2015, le Comité et la commission ont organisé une Assemblée Générale Extraordinaire afin de départager les deux candidats au travers d'un vote. Après une courte présentation de chaque candidat potentiel pendant environ un quart d'heure, les membres ont voté pour en faveur du duo que le Comité avait recommandé : Julien Dentan et son associée Catarina Azevedo. La réputation de Julien et de ses restaurants Lutryens avaient conquis les membres avant même le vote et malgré une présentation hésitante, les locaux ont gagné le vote avec une large majorité. Dans les mois qui ont suivi, nous avons informé la Municipalité, présenté l'équipe à notre dîner des 30 ans et commencé une intense campagne de communication autour de ce nouveau restaurateur.

Quatre mois plus tard, c'est la douche froide. Alors que tous les détails étaient réglés, Catarina nous a annoncé par email le soir précédent notre rencontre et la remise des clés que le duo renonçait à reprendre notre restaurant !

Les raisons de ce désistement à quelques heures de la reprise des locaux sont floues puisque d'un point de vue contractuel tous les détails étaient réglés, et il n'a pas été possible de connaître les raisons « personnelles » de ce revirement malgré nos multiples relances. Inutile de dire que le Comité et moi étions extrêmement déçus aussi bien sur le fond que sur la forme alors que nous étions à l'aube du départ de l'ancien locataire.

A quelques semaines de l'ouverture et une fois l'amertume passée, il a fallu rebondir et nous avons décidé de reprendre contact avec l'autre duo de finaliste MM. Michel Rey et David Feng. Après avoir hésité quelques jours, ce dernier a confirmé son intérêt à titre individuel pour ce projet et nous avons aussitôt entamé des négociations pour entériner au plus vite les éléments contractuels et évaluer les travaux. Malheureusement, après une analyse plus détaillée des risques et du projet dans son ensemble, M. Feng a également renoncé à reprendre le restaurant le lendemain de notre Assemblée Générale qui a eu lieu le 21 mars 2016 !

Ces tergiversations et rebondissements ont mis le TCL dans une position délicate et nous avons dû relancer rapidement un processus de sélection au travers de différents acteurs du secteur de la restauration afin de réduire au maximum les conséquences d'un restaurant vide. Cette démarche a été menée tambour battant sans renoncer à nos critères de sélection et je suis en mesure d'annoncer que nous avons trouvé un excellent candidat en la personne de M. Graziano De Luca.

Ce nom est peut-être familier à certaines personnes car il est le propriétaire des restaurants Ticino (gare de Lausanne), Le Raisin (Palud), Leonardo (Flon) et Le Café des Bouchers (Prilly) pour citer les principaux. Graziano et son équipe proposeront une cuisine italienne originale et spécifique d'ici quelques semaines, le temps d'élaborer la carte et surtout d'aménager le restaurant. A noter que pour la partie contractuelle, tout a été réglé sur le coin d'une table en approximativement deux heures et trois emails...

Ceci dit, la vie du TCL ne s'arrête pas uniquement au restaurant puisque sur le front des infrastructures extérieures, nous avons également sollicité une aide de la Commune car depuis 2002, aucuns travaux d'envergure n'avaient été entrepris. Dans le cadre d'un préavis réalisé par la Municipalité et en collaboration avec le Comité du TCL, le Conseil communal a entériné un soutien financier d'un total de CHF 150'000.- lors de la séance du 14 mars 2016. Les objectifs ont donc été atteints et nous allons réaliser une rénovation importante des terrasses, du parking, des éclairages et mettre en place des gradins au-dessus du terrain numéro 1. Ces aménagements étaient nécessaires et essentiels pour garantir la pérennité du club pour les 20 prochaines années.

Enfin, je vous invite à prendre connaissance des décisions entérinées lors de la dernière Assemblée Générale de l'association le 21 mars dernier et surtout, de venir nombreux à notre apéritif d'ouverture de la saison 2016 qui aura lieu le 1er mai de 11h00 à 13h00. Surveillez notre site web ou nos comptes sociaux, on mettra une date prochainement...

Dans l'attente de vous revoir, je vous souhaite à toutes et tous une excellente saison 2016 !

Au plaisir,

Le Président
Tony da Silva



Message de Julien Chatelan

Chers parents, chers juniors,

En cette année 2016, le tennis club de Lutry et ses professeurs sont fiers de vous annoncer la mise en place de la nouvelle « kids tennis high school » pour les enfants âgés de 5 à 12 ans.

Pour faire court, il s'agit d'un jeu à l'échelle nationale où les enfants sont répartis en trois équipes qu'ils auront eux-mêmes choisis en fonction de leurs affinités. Chacun tente de récolter des points pour faire gagner son équipe au-travers d'exercices, de tournois ou encore de challenges.

Ce n'est pas tout, la « kids tennis high school », c'est aussi une méthode basée sur trois niveaux (rouge-orange-vert) contenant chacun 10 modules d'apprentissages à passer afin de se voir octroyer, une fois le cursus terminé, une vraie licence permettant de participer aux tournois comptant pour le classement national individuel.

Pour se faire, les élèves sont évalués régulièrement par les profs et peuvent, une fois leur compte activé sur le site « www.kidstennis.ch », voir l'évolution de leur équipe grâce aux points récoltés ou leur évolution personnelle en terme d'objectifs atteints.

En ce qui concerne, le secteur compétition du club, il se développe peu à peu et bien que certains juniors ne jouent pas encore suffisamment de matchs, de plus en plus de jeunes semblent être attirés par l'idée de participer à des tournois.

Ainsi, j'ai dû introduire des conditions d'acceptation plus sévères cette saison afin de s'inscrire en « espoir » ou « compétition », les places étant limitées.

Je tiens à rappeler que nos compétiteurs représentent l'image du club de Lutry lors des interclubs juniors et des divers tournois auxquels ils participent. J'ai bon espoir que dans un avenir plus ou moins proche, ils contribueront, grâce à leurs expériences en tournois et leurs connaissances acquises lors des entraînements, au développement du club en apportant leur soutien aux équipes interclubs adultes mais aussi aux professeurs en tant que futurs moniteurs. Dans ce but, je n'ai qu'une chose à dire, soutenons-les !

J'espère que cette saison d'été sera couronnée de succès interclubs juniors et adultes et que tous nos juniors prendront du plaisir à venir s'entraîner et passer du temps au bord des terrains.

Julien Chatelan
Responsable juniors TCL

Un conseil Individuel et complet

En sport comme en matière d'assurance ou de prévoyance, une organisation bien rodée est l'une des clés de la réussite. Un atout que possède Allianz Suisse. Du conseil au règlement du sinistre.

N'hésitez pas à nous demander des informations détaillées.

Votre conseiller: Stéphane Délitroz

Mobile 076 533 34 97

stephane.delitroz@allianz.ch

Agence générale Alain Rochat

Avenue d'Ouchy 38, 1006 Lausanne

À vos côtés de A à Z

Allianz 


TENNIS CLUB LUTRY



Billet de l'Assemblée Générale

Chères et Chers membres,

Pour sa seconde édition de la plaquette 100% électronique, le Comité reconduit une nouvelle rubrique destinée à tous les membres qui n'ont pas pu être présents à l'Assemblée Générale du 21 mars 2016.

Pour rappel, l'Assemblée Générale est le rassemblement des membres du club afin qu'il rencontrent le Comité et puissent éventuellement prendre des décisions. Généralement annuelles, les Assemblées Générales permettent au Comité d'informer leurs membres et à ceux-ci de voter sur des initiatives, modifications, idées ou projets liés au Tennis Club Lutry (TCL).

Sur environ 600 membres dont presque la moitié est constituée de juniors, seule une quinzaine de membres seniors se sont présentés à l'Assemblée Générale 2016. Globalement, le Comité souhaiterait attirer plus de monde à ces réunions dans le but d'avoir un panel représentatif plus important des membres du TCL et en particulier quand des sujets sont soumis aux votes.

Nous n'allons pas résumer les deux heures de réunion mais voici les principales informations dont nous tenions à vous faire part :

RESTAURANT:

après le désistement à la dernière minute de M. Julien Dentan et son associée Catarina Azevedo, le Comité a du relancer un processus de sélection et nous avons, dans un temps record, réussi à trouver un nouveau restaurateur. Plus de précisions sur ce point dans le billet du Président de cette édition.

AIDE DE LA COMMUNE:

en collaboration avec le Comité, la Commune a présenté un préavis le 14 mars 2016 et il a été accepté. En résumé, la Commune nous a octroyé une aide totale de CHF 150'000.- pour nos travaux de rénovation 2016.

STRUCTURE HIVERNALE:

le Comité s'est rapproché de la Commune de Bourg-en-Lavaux car cette dernière est en train de procéder à une rénovation complète de son centre sportif de La Thiolière, y compris des terrains de tennis. Nous avons proposé plusieurs modèles de collaboration avec le futur club de tennis qui sera créé en 2016 afin de pouvoir, selon un modèle qui reste à définir, pouvoir bénéficier d'une infrastructure hivernale. Ces discussions sont en cours et nous ne manquerons pas de vous tenir informer via notre site web.

KIDS TENNIS:

Julien Chatelan a brièvement présenté ce programme créé par Swiss Tennis et qui sera adopté par le TCL en 2016. Très brièvement, il s'agit d'une formule d'apprentissage du tennis basée sur 30 modules et qui a été développée en étroite collaboration avec Jeunesse+Sport. Plus de renseignements sur <https://www.kidstennis.ch/fr>.

PLUGIN:

le Comité a adopté pour 2016 un nouveau système de gestion et réservation des membres. Ce dernier est disponible à l'adresse suivante : <http://reservation.tc-lutry.ch/reserver.php>.

COMPOSITION DU COMITÉ:

pour 2016, l'Assemblée Générale a reconduit les candidats suivants : **Tony da Silva** (Président), **Alain Dobler** (Trésorier), **Stéphane Délitroz** (responsable compétition) et **Frédéric Zürcher** (responsable sponsoring et communication). **Audrey Gohl** a été nommée à la place de Mme Karine Leresche.

Le Comité



Société immobilière de gestion,
de courtage et d'expertise

cogestim.ch

notre expérience, votre sourire

Lausanne | Morges
Nyon | Payerne | Rolle
Yverdon-les-Bains
La Tour-de-Peilz



A VENDRE :
Vue panoramique sur le LAVAUX

T C L
TENNIS CLUB LUTRY



Le comité

COMITÉ & INFORMATIONS

Président

Tony Da Silva
Mobile: 079 448 21 27

Secrétariat & Administration

Audrey Gohl
Atteignable les lundis et mercredis entre 17h30 et 20h00
Mobile: 079 472 23 87

Trésorier

Alain Dobler
Mobile: 079 408 72 31

Technique, compétition

Stéphane Delitroz
Mobile: 076 533 34 97

Animation, Communication

Frédéric Zurcher
Mobile: 079 607 77 68

Responsable Juniors

Julien Chatelan
Mobile: 079 231 53 12

ENSEIGNANTS AGRÉÉS

Julien Chatelan

Professeur
Mobile: 079 231 53 12

Augustin Garrizio

Moniteur
Mobile: 079 373 55 14

Jaroslav Pivoda

Professeur diplômé ASPT
Privé: 021 653 15 86
Mobile: 079 607 54 17

Gardien

Nicolas Morlet
Mobile: 079 736 01 18

Adresse du club

Tennis-Club Lutry
Route de La Croix 244
1090 La Croix (Lutry)

Email: info@tc-lutry.ch

Site Internet: www.tc-lutry.ch

Relation bancaire

BCV, 1001 Lausanne
IBAN: CH33 00767 000C 0639 0741

**POUR TOUT RENSEIGNEMENT, VEUILLEZ APPELER
LE 079 472 23 87 LES LUNDIS ET MERCREDIS ENTRE
17H30 ET 20H00.**

MENETREYSA

JARDINS – TENNIS – CLÔTURES



Aménagements extérieurs



Entretien de jardins



Clôtures et portails



Réalisations sportives

Programme

APÉRO D'OUVERTURE LE 8 MAI 2016 DE 11H. À 13H.

TOURNOI MONKEY DU 9 AU 17 JUILLET 2016

Compétition ouverte aux joueurs JUNIORS licenciés swisstennis



TOURNOI DES SINGES DU 20 AU 31 JUILLET 2016

Compétition ouverte aux joueurs adultes licenciés



TOURNOI INTERNE DU 28 AOÛT AU 3 SEPTEMBRE 2016

Tournoi progressif interne de simple et double-mixte, ouvert à TOUS les membres licenciés et non-licenciés. Les résultats des joueurs licenciés sont pris en compte pour leur classement Swiss-tennis.

JAROS CUP DU 26 AU 27 SEPTEMBRE 2016

Tournoi pour tous les juniors du club prêts à disputer un match

INTERCLUBS 2016

7 MAI

09H00 1L Dames (grp 25)
14H00 35+ 1L Messieurs (grp 29)

LUTRY / Marin
LUTRY / Villars Gryon

8 MAI

14H00 2L Messieurs (grp 112)

LUTRY / Bussigny

21 MAI

13H30 1L Messieurs (grp 59)

LUTRY / Versoix

22 MAI

11H00 35+ 1L Messieurs (grp 29)

LUTRY / Plan-les-Ouates

28 MAI

09H00 30+ 2L Dames (grp 28)
14H00 1L Messieurs (grp 59)

LUTRY / Epalinges
LUTRY / Martigny 2

29 MAI

09H00 45+ 2L Messieurs (Grp 62)

LUTRY / Chavornay



C'est bien **plus** que du **fitness**.



Votre centre le plus proche

Let's Go Fitness (Lutry), Route de Lavaux 109, 1095 Lutry

Let's Go Fitness, c'est bien plus que du fitness.

- Le **plus grand** réseau de clubs de fitness en Suisse
- Des cours collectifs **innovants, funs et efficaces**
- Des espaces d'entraînements **hauts de gamme**
- Des **espaces wellness** (sauna, hammam, jacuzzi)
- Les **meilleurs** instructeurs, les plus brillants et qualifiés
- La possibilité de **suspendre** votre abonnement sans frais

letsgo-fit.ch

T C L
TENNIS CLUB LUTRY



Cotisations & tarifs

ADULTE (SENIOR):

Finance d'entrée: CHF 150.- (unique)
Cotisation annuelle: CHF 350.- par saison
Tarif spécial Couple: CHF 50.- de réduction pour le conjoint sur la cotisation annuelle

ETUDIANT / APPRENTI *:

(de 20 à 24 ans révolus)

Cotisation annuelle: CHF 190.- par saison
Finance d'inscription: CHF 120.- (unique)

* Dès l'année des 20 ans et jusqu'à 24 ans révolus sur présentation d'une attestation valable pour la saison en cours.

JUNIOR **:

(jusqu'à 19 ans)

Cotisation annuelle: CHF 140.- par saison
Finance d'inscription: aucune

** Les juniors jusqu'à 8 ans participant uniquement à des cours juniors bénéficient d'une réduction de 50% sur la cotisation annuelle. La cotisation annuelle « Junior » est obligatoire pour tous les Juniors suivant les cours collectifs de tennis.

LOCATION DES COURTS (1H):

Pour 1 non-membre: CHF 15.-/heure

A partir de 2 non-membres: CHF 30.-/heure

Pour la location des courts, s'adresser directement sur place. La pré-réservation d'une location n'est pas possible.

Pour une demande d'inscription, veuillez contacter notre secrétariat info@tc-lutry.ch / tél. **079 472 23 87** ou consulter notre site Internet www.tc-lutry.ch.



210 MILLIONS

DISTRIBUÉS PAR LA LOTERIE ROMANDE CHAQUE ANNÉE
À PRÈS DE 3'000 PROJETS



LOTÉRIE
ROMANDE

SOUTIEN NUMÉRO 1 DE L'UTILITÉ PUBLIQUE EN SUISSE ROMANDE.
#AVECLORO

SPORT

PATRIMOINE

T C L
TENNIS CLUB LUTRY



Règlement

1. TABLEAU DES RÉSERVATIONS

Le tableau des réservations est disponible sur le site internet www.tc-lutry.ch ou directement sur la borne de réservation du Club House.

2. MODE DE RÉSERVATION

- 2.1.** Pour réserver un court, le nom et le prénom de chaque joueur doivent être indiqués dans la case correspondante du tableau de réservation, au moyen de l'identifiant et du mot de passe du membre.
- 2.2.** La réservation se fait par inscription personnelle.
- 2.3.** Avant de pénétrer sur le court, les joueurs doivent valider leur réservation avec leurs cartes de membres sur la borne de réservation du Club House. A défaut, la réservation et le droit au jeu s'annulera automatiquement.

3. DIRECTIVES DE RÉSERVATION

- 3.1.** Pour accéder aux courts, il est obligatoire de s'inscrire à la borne de réservation du Club House ou par le biais du site Internet www.tc-lutry.ch.
- 3.2.** Sont exclus de la pré-réservation :
 - 3.2.1.** Le court no. 5 (sans exception).
 - 3.2.2.** Le court no. 3 uniquement le jour même.
 - 3.2.3.** Les courts réservés pour les manifestations (selon chiffre 10).
- 3.3.** Règles de réservation
 - 3.3.1.** Inscription sur le court no. 5: aucune pré-réservation possible. Inscription au Club House pour l'heure qui suit, si aucun professeur n'est inscrit. Les joueurs inscrits quittant les lieux du Club perdent leur réservation.
 - 3.3.2.** Inscription sur le court no. 3: réservation uniquement depuis le Club House. Pré-réservation possible, sauf pour le jour même.
 - 3.3.3.** Inscription sur les courts no. 1, 2 et 4: réservation depuis le Club House ou sur le site internet. Pré-réservation possible.
 - 3.3.4.** Les juniors jouant entre eux ne sont pas autorisés à réserver un court après 18h du lundi au vendredi.

- 3.3.5.** La pré-réservation d'un court uniquement loué par des non-membres (non accompagnés d'un membre) n'est pas autorisée.
- 3.3.6.** Une seule pré-réservation est possible par membre. Dès que la partie est terminée, vous pouvez pré-réserver à nouveau.
- 3.3.7.** La pré-réservation d'un court doit être effectuée pour les deux membres. Si un seul nom est saisi, l'inscription sera automatiquement annulée.

4. ANNULATION D'UNE RÉSERVATION

- 4.1.** En cas d'empêchement, la réservation doit être annulée dès que possible.
- 4.2.** La réservation non-confirmée 5 minutes avant l'heure de jeu (chiffre 2.3) sera automatiquement effacée par le système de réservation.
- 5.** Durée de jeu
 - 5.1.** La durée de jeu est limitée à 55 minutes, les 5 dernières minutes sont consacrées à un entretien léger selon les instructions affichées au Club House et aux abords des courts.
 - 5.2.** Le responsable de l'entretien des courts pourra en tout temps, si nécessaire, intervenir et écourter le temps de jeu afin de procéder à l'entretien ou à la fermeture des courts.

6. APPRENTIS, ÉTUDIANTS (20-24 ans) et juniors (jusqu'à 19 ans)

- 6.1.** Les apprentis et étudiants (dès 20 ans jusqu'à 24 ans révolus) jouissent des mêmes droits que les membres adultes (seniors).
- 6.2.** Est réputé étudiant celui qui suit une école et qui n'exerce aucune activité lucrative. Il doit fournir la preuve de sa qualité d'étudiant.
- 6.3.** Du lundi au vendredi, un junior (jusqu'à 19 ans) n'est pas autorisé à faire de réservation après 18h, sauf s'il joue avec un membre adulte (senior). Le membre adulte doit impérativement s'inscrire en premier.

7. ENSEIGNANTS

- 7.1.** Les moniteurs de tennis doivent être agréés par le Club.

RICO SPORTS PULLY

FOOTBALL
TENNIS
SKI
LOCATIONS



Rue de la Poste 12
1009 PULLY
Tél. 021 729 48 18



Rebelles

COIFFURE

Masculin / Féminin

Nicola Orciuoli - Rue des Terreaux 7 - 1095 Lutry - Tél. 021 791 51 60

L'ÉCLAT DU FOIE GRAS

FOIE GRAS DE CANARD ARTISANAL

NATURE  FIGUES
CARAMBAR

ET UNE DIZAINE D'AUTRES
PARFUMS VOUS ATTENDENT!



WWW.SERGEJAUNIN.CH

INFO@SERGEJAUNIN.CH



Alimentation générale
Métraux

Produits de qualités, service personnalisé.
Livraison à domicile. Nos planches apéros.

Grand-Rue 16 - 1095 Lutry 021 791 29 53


TENNIS CLUB LUTRY

tennis club
LUTRY
Original
1985
19

7.2. Les inscriptions et réservations pour les cours sont faites par l'entremise des enseignants, en premier lieu sur le court no. 5, et sur le court no. 4 si le court no. 5 est déjà occupé. Le court no. 3 peut exceptionnellement être mis à disposition des moniteurs pour autant que le cours soit donné à un membre.

7.3. Le prix des cours est fixé par le moniteur. Le paiement s'effectue directement à ce dernier.

7.4. Pour les non-membres, le prix de location du court (selon chiffre 9) s'ajoute au prix du cours et se fait par l'entremise du moniteur.

8. INVITATIONS

Chaque membre a le droit d'inviter gratuitement une ou plusieurs personnes non-membres, à raison de 2 heures de jeu au maximum par année. Les invitations supplémentaires seront facturées CHF 15.-- de l'heure à la fin de la saison.

9. LOCATION DES COURTS

9.1. Les locations de courts par des non-membres sont autorisées tous les jours durant les heures d'ouverture. La pré-réservation pour une location n'est pas possible. La personne souhaitant louer un court devra venir sur place et être présente jusqu'à son heure de jeu.

9.2. Prix de location d'un court par période de 1 heure:
Pour 1 non-membre:
CHF 15.--/heure
À partir de 2 non-membres: CHF 30.--/heure

9.3. La réservation et le paiement de la location s'effectuent auprès du restaurant avant le début du jeu.

9.4. Les autres directives relatives à l'occupation des courts et aux règles de fonctionnement s'appliquent aussi aux locataires.

9.5. Tout abus, fraude et occupation d'un court par des non-membres sans acquittement des frais de location seront passibles d'une amende.

10. MANIFESTATIONS

Pour le championnat Inter Clubs et pour tous les tournois internes, le comité a le droit de réserver jusqu'à 3 courts. Cette réservation sera signalée dès que possible sur le système de réservation (www.tc-lutry.ch et la borne de réservation au Club House). Elle a priorité sur les réservations qui auraient déjà été effectuées par les membres. Le Tournoi des Singes fait exception.

11. INTEMPÉRIES, TRAVAUX D'ENTRETIEN

Un court inutilisable sera signalé dans le système de réservation et au Club House. L'autorisation de jouer à la suite d'intempéries ne peut être donnée que par un membre du comité ou par le responsable de l'entretien des courts.

12. TENUE DES JOUEURS

La tenue de tennis, avec des chaussures adéquates pour la terre battue (petit profil), est obligatoire. Les chaussures de jogging, ou similaires avec gros profil, sont strictement interdites.

13. OUVERTURE DES INSTALLATIONS

Les courts sont ouverts chaque jour de 7h jusqu'à 22h, sous réserve de fermeture anticipée en cas de mauvais temps.

14. ECLAIRAGE DES COURTS

Vu l'importance du coût d'exploitation, le gardien ou le gérant est autorisé à grouper les réservations en fonction d'un éclairage rationnel. L'extinction a lieu à 22h. Aucune prolongation n'est admise.

15. STATIONNEMENT DES VÉHICULES

Les véhicules doivent être garés exclusivement sur le parking aménagé à cet effet.

16. ANIMAUX

Les chiens sont interdits sur les courts et doivent être tenus en laisse dans l'enceinte des installations du Club.

17. ADMISSIONS ET DÉMISSIONS

17.1. Les demandes d'admission au Club sont à remettre au secrétariat du Club selon les tarifs en vigueur pour la saison en cours (tableau des tarifs et cotisations).

17.2. La finance d'entrée est due lors d'une première arrivée dans le Club. Elle se perd en cas de démission, et sera à nouveau exigible dans le cas d'une nouvelle admission de l'ancien membre. La finance d'entrée reste acquise lors d'une mise en congé du membre.

17.3. Les démissions du Club sont à annoncer au plus tard jusqu'au 31 janvier précédant la nouvelle saison. A défaut, la cotisation annuelle pour la saison suivante sera renouvelée tacitement d'année en année.



RAYMOND **GUENAT** CHAUFFAGE

Installation, dépannage et transformation – Changement de chaudières

Ch. de l'Essert 10 – 1095 LUTRY

Tél. 021 791 55 01 – Fax 021 791 55 20 – Natel 079 689 51 29



Dégustation et vente directe

Chemin de la Culturaz 21 T 021 791 24 66
1095 Lutry F 021 791 67 24
Suisse info@terresdelavaux.ch

www.terresdelavaux.ch



Nos spécialités:

- Jambon sans phosphates
- Choix de terrines maison
- Agneau de Sisteron
- Viande de première qualité


TENNIS CLUB LUTRY



21

17.4. Le non-paiement des cotisations rend caduque l'appartenance au Club et la qualité de membre.

17.5. La cotisation est dite indivisible. Un membre quittant le Club n'a aucun droit à un remboursement total ou partiel de la cotisation.

18. APPLICATION DU RÈGLEMENT

18.1. Tout membre du TC Lutry doit prendre connaissance du présent règlement et veiller à son application. En cas de non-respect dudit règlement, les membres du comité se réservent le droit de prendre des mesures adéquates pour le faire appliquer.

18.2. En cas de réservation incorrecte, les membres du comité, le gérant ou le gardien annulent les heures de jeu inscrites abusivement sans préavis au joueur en faute.

18.3. En cas d'inobservation du règlement par les membres et les non-membres, de même qu'en cas d'abus (usurpation de nom, etc.), des sanctions seront prises à l'égard des contrevenants.

18.4. Toute demande - réclamation, démission, annulation de licences Swiss Tennis - est à adresser par écrit au comité. Ces requêtes doivent impérativement être soumises au plus tard jusqu'au 31 janvier précédant la nouvelle saison.

Nouveau système de réservation Plugin

FOIRE AUX QUESTIONS

J'AI REÇU PLUSIEURS CARTES, LAQUELLE DOIS-JE UTILISER POUR RÉSERVER ?

Vous êtes plusieurs dans la famille à être membre. Dès lors, il vous suffit de vous répartir les cartes comme vous le désirez la première fois. Lors de votre première réservation, votre carte enregistre vos données et sera donc attribuée à votre numéro d'identifiant.

JE SUIS MEMBRE EN CONGÉ, POURQUOI N'AI-JE PAS REÇU DE CARTE DE MEMBRE ?

Étant donné que vous ne pouvez pas effectuer de réservation en tant que membre en congé, une carte ne vous ai pas utile. Vous en recevrez une lorsque vous redeviendrez membre.

MON ENFANT QUI A MOINS DE 8 ANS A REÇU UNE CARTE MAIS IL NE PEUT PAS EFFECTUER DE RÉSERVATION, EST-CE NORMAL ?

Oui, en tant que juniors moins de 8 ans, le Club facture des cotisations avec un rabais de 50% car ce sont principalement des juniors qui ne font que des cours. Cela étant, si votre enfant joue en dehors des cours, il vous suffit de nous envoyer un e-mail et nous lui donnerons les accès afin qu'il puisse jouer en dehors des cours et réserver avec sa carte. Cela étant, sachez qu'une cotisation de CHF 140.- au lieu de CHF 70.- sera donc facturée. Pour plus d'informations, rendez vous sur notre page: <http://www.tc-lutry.ch/tarifs/>.

JE N'AI PAS REÇU LES IDENTIFIANTS POUR TOUTE MA FAMILLE, COMMENT LES RECEVOIR ?

Il vous suffit de vous connecter sur notre site www.tc-lutry.ch/reservation, de cliquer sur « mot de passe oublié ? » en bas à gauche et de remplir le champ avec votre adresse e-mail. Vous recevrez à nouveau vos identifiants. Si cela devait ne pas être le cas, veuillez nous contacter à l'adresse info@tc-lutry.ch.

J'AI UN EMPÊCHEMENT ! PUIS-JE SUPPRIMER MA RÉSERVATION MOINS DE 24HEURES À L'AVANCE ?

Bien sûr, la réservation peut être annulée en tout temps.

JE NE SAIS PAS ENCORE AVEC QUI JE VAIS JOUER, PUIS-JE EFFECTUER LA RÉSERVATION UNIQUEMENT AVEC MON NOM ?

Malheureusement, contrairement à l'ancien système, les deux noms doivent être renseignés. Aucune réservation n'est possible sans les noms des deux joueurs.

Utilisation du système de réservation Plugin

Pour réserver votre court de tennis, il vous suffit de vous connecter sur notre page : <http://reservation.tc-lutry.ch/>

Vous arriverez sur cette page :



Sur le côté gauche, il vous suffit de remplir le champ « nom d'utilisateur » avec le numéro que vous avez reçu par e-mail ainsi que votre mot de passe. Nous vous conseillons de procéder à cette opération depuis votre ordinateur.

Au cas où vous n'auriez pas reçu les identifiants pour tous les membres de votre famille, il vous suffit de cliquer sur « mot de passe oublié ? » sur le côté gauche. Vous pouvez remplir le champ avec votre adresse e-mail et vous recevrez vos mots de passe et identifiants par e-mail. Au cas où vous avez votre identifiant mais vous avez oublié le mot de passe, remplissez le champ avec votre numéro d'utilisateur.

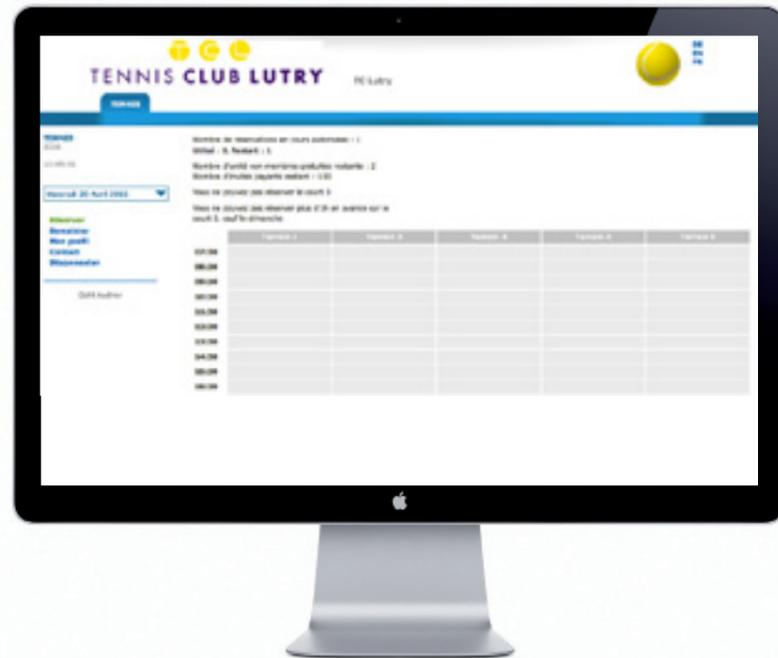
MOT DE PASSE OUBLIÉ

Entrez votre nom d'utilisateur ou votre e-mail :

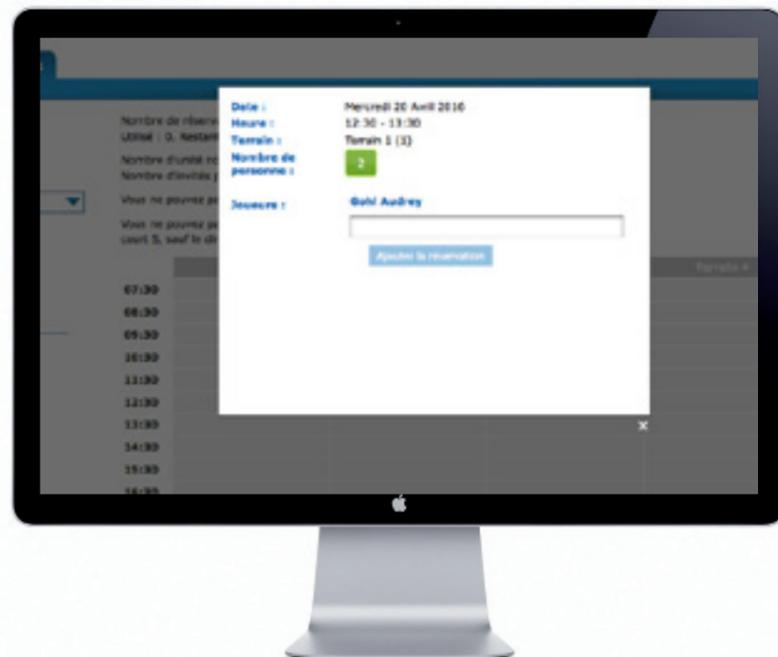
[Créer un nouveau mot de passe](#)

Utilisation du système de réservation Plugin

Une fois connecté, vous arrivez sur cette page :



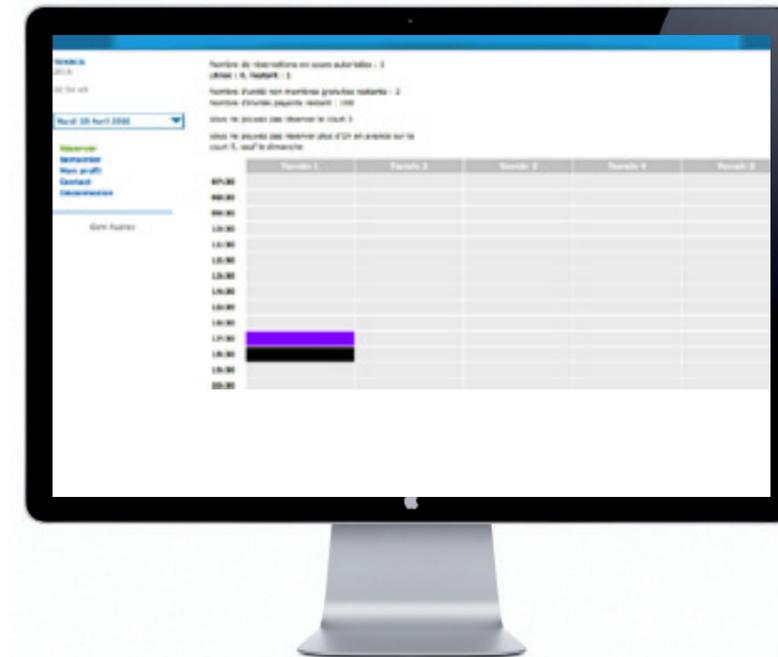
Il vous suffit donc de cliquer sur la case correspondant à l'heure à laquelle vous désirez jouer. Votre nom apparaîtra à l'écran. En dessous de votre nom, remplissez la case avec le nom de la personne avec laquelle vous désirez jouer. Attention, aucune réservation ne peut être effectuée si les deux noms ne sont pas renseignés :



Une fois le second nom entré, cliquez sur « ajouter la réservation ».

Utilisation du système de réservation Plugin

Votre réservation est terminée ! La case sera désormais colorée en violet. Si vous posez votre curseur sur la case, les noms des personnes ayant réservé ce court apparaissent.



Lorsque la case est en noir, cela veut dire qu'une réservation est en cours sur cette plage horaire.

Sur le côté gauche, vous verrez également l'onglet « Mon profil ». Au cas où vos données ne seraient pas correctes ou si vous désirez ajouter des données supplémentaires, cliquez sur cet onglet et complétez !

En cas de questions, n'hésitez pas à nous contacter à l'adresse info@tc-lutry.ch

Nous vous souhaitons une excellente saison !